Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202625-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-N°25

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

Présents : M. PAUTREL Louis- Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane -M. BLIN David - Mme PEAN Michelle - M. RINFERT Georges – M. DELORY Adrien - M. PAUTREL Sébastien- M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane

Excusés : M. TOUROUL Sébastien – Mme CHALOPIN Virginie

Absents : M. VELÉ Arnaud - Mme DUPREZ Aurore - Mme PODEVIN-DAUGUET Maryse

Monsieur Ronan Coquelin a été désigné secrétaire de séance.

OBJET

Attribution et utilisation du nom de domaine communal

Le Comité des Fêtes sollicite par courrier l'utilisation du domaine @leferre.fr pour créer son adresse mail : comitedesfetes@leferre.fr

Il est proposé d'autoriser le comité des fêtes à utiliser le nom de domaine de la commune. Il est proposé également que le Pôle Enfance utilise le même nom de domaine soit : poleenfance@leferre.fr

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :
- VALIDER l'utilisation du domaine communal par le Comité des Fêtes,
- ATTRIBUER le même domaine au Pôle Enfance.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Louis PAUTREL

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202625-DE